

## **Communiqué de presse CAPF - Concours Talents d'entreprises : découvrez les talents de cette édition et votez pour votre coup de cœur !**

**Le Pays de Fontainebleau soutient les entrepreneurs qui créent, reprennent et développent leur activité sur son territoire, participant ainsi à son dynamisme et son rayonnement. Pour la 4e année, l'agglomération met en lumière les entreprises locales à travers le concours Talents d'Entreprises.**

Ce concours a pour principaux objectifs de détecter les talents du territoire, de valoriser les entreprises qui se distinguent dans des thématiques clés et de renforcer les relations interentreprises qui animent un écosystème entrepreneurial dynamique et inspirant.

Du 4 septembre au 30 octobre dernier, les entreprises étaient invitées à candidater en ligne dans l'une des 5 catégories : alimentation et agriculture, créativité, innovation, transition environnementale et tourisme durable. 19 candidatures ont été reçues, toutes catégories confondues. Un prix reste à attribuer : le prix « Coup de cœur du public ».

À la clé, pour chaque lauréat, une mise en lumière par l'agglomération au travers d'affichage, de sa lettre d'info, de photo et capsules-vidéo.

La remise des prix aura lieu à l'occasion des Rencontres Économiques du Pays de Fontainebleau, le 1<sup>er</sup> février 2024 à l'INSEAD, en présence des élus, des entreprises club et réseaux du territoire.

Pascal Gouhoury, Président de l'agglomération : « La qualité et la créativité des entreprises qui participent au concours ne cessent de m'impressionner. Le Pays de Fontainebleau constitue un cadre propice pour ces talents locaux, qui contribuent étroitement au rayonnement de notre territoire, parfois même bien au-delà de ses frontières. »

**Découvrez les entreprises en compétition sur [www.economie-pays-fontainebleau.fr](http://www.economie-pays-fontainebleau.fr), parcourez les profils des candidats en lice et choisissez votre coup de cœur. Chaque vote compte pour saluer l'innovation locale, la détermination et la créativité qui définissent des entreprises remarquables.**

**Votez jusqu'au 12 janvier 2024 pour votre coup de cœur et offrez-lui de la visibilité sur l'agglomération !**

---

### **Contact presse : CAPF**

Sandrine Nepveu de Villemarceau - 06 45 93 70 99

[sandrine.nepveu@pays-fontainebleau.fr](mailto:sandrine.nepveu@pays-fontainebleau.fr)

### **Plus d'informations :**

Pôle Développement Économique du Pays de Fontainebleau

Solène ASSÉRE – 06 74 59 28 76

[Solene.assere@pays-fontainebleau.fr](mailto:Solene.assere@pays-fontainebleau.fr)